

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Conseil communautaire du 13 octobre 2022**  
 Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Membres en exercice : 47**

**Présents : 39 – Procurations : 5 – Votants : 44**

N° du délibéré	Objet	Délibéré
2022-104	Désignation d'un secrétaire de séance	Monsieur Anthony TRIFAUT a été désigné secrétaire de séance
2022-105	Approbation des procès verbaux	Le procès verbal du conseil du 22 septembre 2022 a été adopté
2022-106	Approbation du PLUi	Les conseillers communautaires ont approuvé le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (43 pour - 1 contre)
2022-107	Attribution du marché de gestion et exploitation de 2 établissements d'accueil de jeunes enfants	Les conseillers communautaires ont décidé de surseoir à l'attribution du lot 1 (Maison des Lutins à Conneré) en attendant des compléments et ont attribué le lot 2 (Le Mille Pattes à Montfort le Gesnois) à Léo Lagrange Ouest.
2022-108	Désignation d'un représentant au comité du Syndicat Mixte des Bassins du Loir et de la Braye	Un délégué présente sa candidature. Le conseil communautaire élit Madame Chantal BUIIN représentant de la Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien au comité dudit syndicat (unanimité)
2022-109	Rapport d'activité 2021 - Mission Locale Sarthe Nord	Les conseillers communautaires ont approuvé le compte-rendu annuel 2021 de la Mission Locale Sarthe Nord (unanimité)
2022-110	Rapport d'activité 2021 - SMGV	Les conseillers communautaires ont approuvé le compte-rendu annuel 2021 du Syndicat Mixte de la Sarthe pour le stationnement des Gens du Voyage (unanimité)
2022-111	Décisions du Président et du Bureau	Les membres du conseil communautaire ont pris acte des décisions suivantes : Décisions du Président : 2022-DPO22 Recrutement Responsable Technique pour accroissement temporaire d'activité 2022-DPO23 Attribution marché de fourniture pour véhicule utilitaire (Services techniques) Décisions du Bureau : 2022-DB010 Approbation de la réorganisation du service Petite Enfance-Enfance-Jeunesse

Montfort-le-Gesnois, le 31 octobre 2022  
 Le Président,  
 André PIGNE

